

Conseil communal du 27 mai 2021 à 20h00

Vous êtes invité au conseil communal du jeudi 27 mai 2021 à 20h00. En raison de la crise Corona, cette réunion sera organisée de façon digitale via la plateforme TEAMS.

Le lien pour participer à la réunion sera publié sur le site web communal le jour de la réunion.

Agenda

Séance publique

Affaires internes

1. Questions des conseillers

Les conseillers communaux peuvent poser des questions en dehors des points à l'ordre du jour du conseil communal. Le bourgmestre et les échevins répondront à ces questions.

2. Règlement de police au sujet des clubhouses- QG des clubs de motards

La commune de Fourons souhaite adopter un règlement de police communal concernant la création d'un clubhouse-QG pour les clubs de motards

3. Avis au sujet du compte annuel 2020 – fabrique d'église Saint-Martin Furon-Saint-Martin

Le compte annuel 2020 de la fabrique d'église Saint-Martin Furon-Saint-Martin est soumis au conseil communal pour avis. Ci-joint un résumé des subsides communaux et des excédents de l'exercice 2020.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>
Saint-Martin (Furon-Saint-Martin)	€ 17.576,46	€ 24.914,91	€ 0,00	€ 123.270,99

4. Avis au sujet du compte annuel 2020 – fabrique d'église Saint-Pierre Teuven

Le compte annuel 2020 de la fabrique d'église Saint-Pierre Teuven est soumis au conseil communal pour avis. Ci-joint un résumé des subsides communaux et des excédents de l'exercice 2020.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>	<u>Subs. com</u>	<u>excédents</u>
Saint-Pierre (Teuven)	€ 14.109,70	€ 16.188,65	€ 0,00	€ 0,00

5. Avis au sujet du compte annuel 2020 – fabrique d'église Saint-Heribert Remersdaal

Le compte annuel 2020 de la fabrique d'église Saint Heribert Remersdaal est soumis au conseil communal pour avis. Ci-joint un résumé des subsides communaux et des excédents de l'exercice 2020.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>
Saint-Heribert (Remersdaal)	€ 18.392,71	€ 34.508,10	€ 0,00	€ 0,00

6. Avis au sujet du compte annuel 2020 – fabrique d'église N-D de l'Assomption Mouland

Le compte annuel 2020 de la fabrique d'église N-D Assomption Mouland est soumis au conseil communal pour avis. Ci-joint un résumé des subsides communaux et des excédents de l'exercice 2020.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédents</u>
N-D Assomption (Mouland)	€ 26.546,61	€ 2.096,34	€ 0,00	€ 42.823,67

7. Avis au sujet du compte annuel 2020 – fabrique d'église Saint-Lambert Fouron le Comte

Le compte annuel 2020 de la fabrique d'église Saint-Lambert Fouron le Comte est soumis au conseil communal pour avis. Ci-joint un résumé des subsides communaux et des excédents de l'exercice 2020.

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subs. Com.</u>	<u>excédent</u>	<u>Subs. Com.</u>	<u>Excédents</u>
Saint-Lambert (Fouron le Comte)	€ 28.723,86	€ 14.981,51	€ 0,00	€ 6.718,73

8. Avis au sujet du compte annuel 2020 – fabrique d'église Saint-Pierre Fouron-Saint-Pierre

Le compte annuel 2020 de la fabrique d'église Saint-Pierre Fouron –Saint-Pierre est soumis au conseil communal pour avis. Ci-joint un résumé des subsides communaux et des excédents de l'exercice 2020

	Exploitation		Investissements	
	<u>Subs. com</u>	<u>excédents</u>	<u>Subs. com</u>	<u>Excédents</u>
Saint-Pierre (Fouron-Saint-Pierre)	€ 38.135,41	€ 10.263,19	€ 0,00	€ 22.359,25

9. Notification rapport comité de concertation commune – CPAS du 10.05.2021

Le conseil prend connaissance du rapport du comité de concertation commune – CPAS du 10 mai 2021.

Finances

10. Etablissement compte annuel 2020: partie commune de Fourons

Le conseil communal est prié d'établir sa partie du compte annuel 2020. Le compte annuel, l'explication et la documentation ont été mis à la disposition des conseillers 14 jours avant le conseil communal

11. Approbation compte annuel 2020: partie CPAS Fourons

Afin de déterminer définitivement le compte annuel 2020 global, le conseil communal est prié d'approuver le compte annuel du CPAS

12. Taxe de séjour: année d'imposition 2022

Pour l'année d'imposition 2022 la taxe de séjour est reconduite à l'identique de 2021. Cela équivaut à 30 euros par couchage simple. Les hébergements touristiques reconnus comme auberges de jeunesse dans le cadre du décret du 18 juillet 2003 relatif au sujet "Tourisme pour tous" sont exonérés.

13. Taxe sur terrains de camping: année d'imposition 2022

Pour l'année d'imposition 2022 la taxe sur terrains de camping est reconduite à l'identique de 2021. La taxe par parcelle sur terrain de camping pour séjour résidentiel reste à 75 euros. Nuitées sur terrains de camping reconnus sont taxés à 0,15 euro par personne par nuit.

14. Entrée en vigueur de la partie B (terrasses) du règlement: Taxe sur utilisation domaine et voie public: année d'imposition 2020-2025

La partie B terrasses du règlement sur utilisation domaine et voie public pour l'année d'imposition 2020 a été levée afin de réduire la charge fiscale communale suite aux mesures corona. Etant donné que les terrasses ont seulement pu ouvrir à partir du 8 mai 2021, sous certaines restrictions, le règlement est adapté de sorte que la partie B terrasses sera d'application à partir de l'année d'imposition 2022 et non 2021.

Temps libre

15. Adaptation statuts Projectvereniging Erfgoed Haspengouw

La projectvereniging Erfgoed Haspengouw accueille désormais 3 nouvelles communes. Il était donc opportun de changer le nom de l'association en "Projectvereniging Erfgoed Haspengouw". Suite à ces 2 changements, l'association souhaite modifier ses statuts. Le Conseil communal est invité à approuver cette modification de statuts.

Urbanisme

16. Approbation Plan action climat 2030 dans le cadre de la convention Bourgmestres pour le climat et l'énergie

En mai 2019, le conseil communal a décidé de signer la convention des Bourgmestres pour le Climat et l'Energie. La commune s'est donc engagée à élaborer un plan d'action climatique d'ici 2 ans, avec des actions qui seront menées d'ici 2030 afin de réduire de 40% les émissions de CO2 sur le territoire de la commune de Fourons, afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Ce plan d'action est élaboré en étroite collaboration avec le comité consultatif communal pour l'environnement et avec un groupe de travail spécialement créé à cet effet et qui fait partie de ce comité consultatif.

17. Approbation du règlement intérieur et mémorandum d'accord pour le conseil consultatif Environnemental 2019-2025

Le règlement intérieur et le mémorandum d'accord pour le conseil consultatif environnemental 2019-2025 ont tous deux été adoptés par le conseil consultatif environnemental. Ils doivent tous les deux être ratifiés par le conseil communal.

18. Approbation ajustement accord-cadre avec SVK Houtvast

Le 24 octobre 2018, le Ministre Flamand en charge du logement a approuvé l'accord-cadre entre les communes de Kortesseem, Riemst et Fourons, le SVK Houtvast et Stebo vzw, exécutant du partenariat intercommunal Haspengouw et Fourons. Cet accord cadre régit la délivrance des certificats de conformité par Stebo vzw, au nom de la commune et à la demande de SVK Land van Loon pour les nouvelles locations ou pour les actifs précédemment loués. En établissant le nouveau partenariat intercommunal "IGSW Zuidoost-Limburg" entre les communes de Hoeselt, Riemst et Fourons, la portée du partenariat a été adaptée pour la période 2020-2025. Cela nécessite un ajustement de l'accord-cadre.

En raison de l'entrée en vigueur depuis 2018 du portail en ligne pour la qualité du logement (VLOK), il est conseillé d'apporter de légères modifications à l'accord-cadre existant.

19. Approbation du rapport et des comptes annuels 2020 - Interlokale Vereniging Plaatselijke Groep Haspengouw - PDPO III

Le rapport et les comptes annuels 2020 de Interlokale Vereniging Plaatselijke Groep Haspengouw – PDPO III doivent être approuvés par le conseil communal.

20. Kleine Landeigendom – assemblée générale ordinaire, 27 mai 2021, ratification

Le 27 mai 2021 aura lieu l'assemblée générale ordinaire de Kleine Landeigendom. La décision du collège échevinal du 6 mai concernant cette assemblée générale doit être ratifiée par le conseil communal.

21. Limburg.net – Assemblée générale, 23 juin

Le conseil communal est prié d'approuver l'agenda de l'assemblée générale de Limburg.net du 23 juin 2021.

22. Ethias – Assemblée Annuelle Générale Ordinaire 2021

Ethias invite la commune de Fourons à son Assemblée Annuelle Générale Ordinaire 2021.

23. De Lijn – 30ème réunion générale des actionnaires – invitation, agenda et bulletin de vote

La commune est invitée à la 30ème réunion générale de De Lijn et à voter pour les points 3, 4 et 5 à l'agenda.

24. Société de services Cipal – invitation Assemblée Générale

La commune est invitée à l'assemblée Générale de la société de services Cipal.

25. De Watergroep – Assemblée Générale

De Watergroep invite la commune à l'Assemblée Générale Statutaire du vendredi 11 juin 2021 à 10h30.

26. Assemblée Générale Woonzo - approbation agenda

Woonzo organise son Assemblée Générale le 12 juin 2021. Le conseil est prié d'approuver l'agenda.

27. RUP communal terrains d'entreprises Schophem: approbation provisoire

Le RUP terrains d'entreprises Schophem est établi afin d'autoriser la société "Hobbyshop Debougoux" d'organiser ses terrains de façon fonctionnelle et de s'agrandir dans les limites autorisées.

Le bureau d'études a rédigé un avant-projet qui a été soumis pour avis aux autorités flamandes et provinciales concernées lors d'une séance de consultation plénière. Le conseil communal est invité à approuver cette acceptation provisoire.

28. Participation central d'achat VEB pour livraison de gaz et électricité verte.

Proposition d'affilier la commune de Fourons ainsi que la Zone de Police de Fourons et de faire appel à la centrale d'achats Vlaams EnergieBedrijf (VEB) pour les commandes (gaz + électricité verte), par laquelle Proclim (Service Centrale Achat de la province du Limbourg) garantit des conditions de livraison avantageuses pour toutes les administrations locales du Limbourg.

29. Achat chargeuse-pelleteuse: Approbation cahier des charges et sociétés à inviter

Le bras de chargement de l'actuelle chargeuse-pelleteuse (case) ne fonctionne plus et les frais de réparation sont trop élevés. La machine est trop vieille et usée. C'est pourquoi il est plus avantageux d'investir dans une machine neuve plutôt que de réparer l'ancienne.

Le conseil communal est prié d'approuver les spécifications d'achat et le cahier des charges pour l'achat d'une pelleteuse-chargeuse pour le service environnement.

30. Dallage béton hangar service technique: silo et terrain reliant hangar et silos: approbation cahier des charges et système d'attribution

Pour le bon fonctionnement du service technique, il est conseillé de prévoir un dallage en béton lissé dans le hangar, pour les silos derrière le centre technique et pour la liaison entre le hangar et les silos

Le conseil communal est prié d'approuver le cahier des charges et le système d'attribution pour "dallage béton hangar service technique Commune de Fourons, silos et terrain reliant les deux ».

Amicalement,

Rik Tomsin

Président